L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 MARS 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE. N. DUPOUR;
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 11 MARS.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine." à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes l'encan de ce jour.

Par Blache & Lesumont, 77, Chartres, — Joyeux Malakoff avaries. Aussi, vêtements d'été.

Par B. Turpin, au magasin de MM. Labarde & Ximenes, 39 Nouvelle Levee,—Cigares de la Havane.

Par le Sheriff, à 10½ heures, No 14 rue Ste-Anne, —Meubles.

Une lettre compromettante.

Depuis les révélations du comité chargé de l'examen des comptes publics, les organes de l'opposition au Nord—c'est-à-dire les neuf dixièmes des journaux les plus répandus et les plus influents de cette partie de l'Union—se montrent envers M. Buchanan, comme homme et comme Président, d'une sévérité excessive et qui semblerait quelque fois dépasser les limites de la polémique ordinaire. Un de ces journaux vient de mettre au jour, entre autres pièces compromettantes pour l'Administration, la lettre suivante :

"Philadelphie, 13 septembre 1858.

"Au Président.

"Je prends la liberté de vous suggérer l'importance de donner, à Merrick & Sons, "si faire se peut sans préjudice au service "public, les contrats pour les machines du "sloop que l'on construit actuellement au "Chantier de Marine. Leur établissement "est le seul du Premier District qui emploie "un grand nombre d'ouvriers. Ces derniers "sont en ce moment au nombre de 300 ; il "en a 400 quand la fabrique est en pleine "opération.

"Les associés directeurs (M. Merrick, Sr., "étant absent pour cause de maladie) sont "pleins d'énergie, ne négligent rien afin de "faire travailler leurs hommes durant cette "dépression et sont, si je ne me trompe, les "seuls vieux whigs de quelque influence qui "soient en faveur de la réélection de M. Florence.

"L'expérience m'a déjà démontré la valeur de cette influence ; je suis convaincu "qu'il est de l'intérêt du parti démocrate de "l'augmenter.

"J'espère que dans tous les cas le Premier District en sera emporté, mais avec cette "manœuvre et tous les hommes occupés "deux semaines avant l'élection, je crois "que le résultat sera douteux.

"Je suis avec respect,

"W. C. PATTERSON."

Le Président avait, toujours suivant le même journal, transmis cette lettre au secrétaire de la Marine après y avoir ajouté ces lignes :

"15 septembre 1859.

"La lettre ci-inclue du Col. Patterson, de "Philadelphie, est soumise à l'attention du "ministre de la marine. "J. B."

Le journal auquel nous empruntons ce document affirme que M. Merrick & Sons obtinrent le contrat bien qu'ils eussent demandé 84,000 de plus que le "Novelty Works" de New-York ; que cinq maisons responsables offrirent de fournir, moyennant $490,500, les machines des sept nouveaux sloops; que M. Toucey, ministre de la marine, repoussa ces offres et en accepta d'autres qui entraînaient "pour une dépense de $581,000—différence de $90,500, c'est-à-dire deux fois plus qu'il ne faudrait pour creuser l'embouchure du Mississipi.

Nous n'ajouterons rien à ces révélations; nous ne mêlerons pas des sentiments de violence aux attaques très vives dont le Président est aujourd'hui le point de mire ; mais si les accusations portées contre le premier magistrat de l'Union sont fondées,—si elles sont prouvées—ce dont nous aimerions à douter pour l'honneur du grand parti qu'il représente—il est temps que le peuple américain commence à s'occuper de la conduite de ceux qui le gouvernent.

Ce sont là des arguments terribles en faveur des articles que nous avons publiés ces jours derniers, et ils ne seront pas les seuls. Nous croyons fermement que l'opinion publique en Amérique a tout à gagner à ce qu'on réveille au sollicitude sur tant de points,que par habitude et par parade de confiance, elle avait laissé s'endormir.

Nous appréterons nos faibles efforts dans cette lutte où la victoire devra rester au bon droit et au bon sens.

Société pour la construction d'une Académie de Musique.

Nos lecteurs trouveront dans nos colonnes d'avis la publication, telle qu'elle a été faite hier lot, de la charte constitutive de la société fondée pour la construction d'une Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Cette publication se trouvant jointe les noms des souscripteurs qui ont déjà adhéré à la charte. Ces noms ont tous une signification, ils se trouvent qu'à la société créole de la Nouvelle-Orléans, que le commerce ont très bien compris l'utilité et la nécessité de cette entreprise. Quant à la question, en général de la construction d'un nouveau théâtre, il s'agissait d'un intérêt commun, nous étions dans le vrai, et la population du second district en particulier, l'a parfaitement senti. En voilà la preuve évidente.

On verra par les termes de la charte publiée aujourd'hui, que le capital de la société est fixé à $100,000 ; mais rien ne l'oblige à porter ce chiffre. Cette réserve implique clairement de la part des membres de la corporation une prévision que nous trouvons trop approuver, à savoir : qu'avec $200,000 on construira un édifice beaucoup plus important et plus conforme à sa brillante destination que avec $100,000. Déjà une somme considérable a été souscrite au-delà des 100,000, et les listes de souscription se couvrent, chaque jour, de signatures nouvelles.

En signalant ce point, nous insistons pour engager fortement ceux des lecteurs qui ont un intérêt moral et nous osons le dire, comme ceux qui y ont un intérêt matériel et commercial parfaitement identique, à se porter souscripteurs dans la société, afin d'élever aussi vite que possible le capital à son maximum prévu. Il n'est pas un seul négociant de la ville: bijoutier, marchand de modes, etc., etc., qui ne soit intéressé directement aux dépenses plus ou moins luxueuses aux quelles entraîne la fréquentation du théâtre. Or, plus le théâtre répondra à certaines conditions, plus grande sera la population qui s'y rendra, plus les dépenses des habitués de ce théâtre s'élèveront.

Il y avait un avantage immense pour le second District à conserver le théâtre de l'académie de Musique dans le circonscription; cette position a été maintenue, grâce à l'empressement avec lequel la population de ce quartier de la ville a prêté son concours aux premiers fondateurs de la société. Aujourd'hui, il importe grandement de compléter cette œuvre si intelligemment conçue dès son début.

UNE AFFAIRE MARITIME.—On écrit de Paris : "Dernièrement, un public nombreux se pressait dans la salle des assises de Montpellier; "il était attiré par les débats que devait soulever la poursuite d'un crime qui, par les circonstances qui l'accompagnent, et la gravité "de la peine que la loi y attache, devait faire naître l'intérêt; il s'agissait de baraterie.

"Dans le courant du mois d'août dernier, le "*San-Matteo*, bâtiment de la marine royale espagnole, croisait non loin de Valence, afin de "surveiller les côtes et empêcher la contrebande. Le capitaine ayant aperçu un navire "en mer, se prit à le considérer à l'aide de sa "longue-vue; il vit qu'il était immobile et que "les embarcations étaient à la mer. Tous ces "faits lui parurent étranges, et il donna immédiatement l'ordre de se diriger vers le lieu "qui en était le théâtre.

"Lorsqu'il arriva à une encablure de ce navire, il vit l'équipage hisser le pavillon de "détresse. Il l'abordait et apprenait qu'une voie "d'eau considérable s'est déclarée et que l'équipage n'ayant pas la fermeté, et épuisé de "fatigue, s'apprêtait à abandonner le navire, qui "aurait sombré au bout de peu d'instants, sans "le secours inattendu qu'il venait de recevoir. "Aussitôt les matelots se mirent à travailler aux pompes, et en peu de temps viennent à "bout de vider le navire, et une voie d'eau est "découverte à l'avant dans la soute de l'équipage; elle est promptement aveuglée, et le "*San-Matteo* rentre le navire à Valence.

"Le navire ainsi sauvé était le brick-goélette français le *Camard*; son équipage se compose "d'un capitaine, jeune marin au cabotage qui, pour la première fois, avait l'honneur et la responsabilité d'un navire; du second, qui était en même temps l'armateur, "de deux matelots et d'un mousse.

"Le capitaine du *Camard*, une fois à terre, fait son rapport aux autorités; on ajoute foi à ses déclarations, et l'affaire semblait terminée, lorsque l'armateur dénonce le capitaine comme ayant donné l'ordre de faire un trou à la coque du navire, afin de le submerger. Le capitaine soutient que ce ne peut être lui, puisqu'il n'a pu avoir aucun intérêt à faire cette action; il en est de même l'armateur, qui avait intérêt à faire perdre son navire, qui était en mauvais état et assuré.

Le consul français fit arrêter le capitaine, l'armateur et le matelot qui avouait avoir pratiqué lui-même la voie d'eau.

"Ce sont ces trois accusés qui comparaissaient devant la cour d'assises.

"Le ministère public demande un verdict de culpabilité contre tous les trois, sur "tous les faits pris part au crime; l'armateur, en donnant l'ordre de pratiquer la voie d'eau, dans le but de retirer frauduleusement du "mouillage de son navire; le capitaine, en ne s'opposant pas à la perpétration de ce "crime, et le matelot en l'exécutant volontairement et sciemment.

"Le jury, après une courte délibération, a "rendu un verdict négatif sur toutes les questions, et les trois accusés ont été acquittés par la Cour."

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe
DE SEPT JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DE L'ARABIA.

Halifax, 10 mars.—Le steamship de la ligne Cunard *Arabia*, capitaine Stone, est arrivé ici de bonne heure ce matin. Il a quitté Liverpool le samedi 26 février.

Liverpool, 26 février.—Les ventes de coton pendant la semaine s'élèvent à 42,000 balles, dont 3,500 pour la spéculation et 6,000 pour l'exportation. Au commencement de la semaine le marché avait ouvert avec une baisse de 1|16 à 1|8 sur les cours par l'*Europe*. Cette baisse avait été occasionnée par les avis des Etats-Unis reçus par le *Kangaroo*, ainsi que par les fruits de guerre qui circulaient sur le continent. Le marché s'est peu à peu consolidé et a clos fermeux une hausse de 1|16 sur les plus bas cours. Les ventes de vendredi se sont élevées à 7,000 balles; en clôture il y avait tendance à la hausse. Cette disposition de la fin de la semaine est due à des apparences de paix. Le middl. Orleans à 7 d. Quelques circulaires signalent une hausse de 1|16 à 1|8 sur les plus bas cours.

COMMERCES.—Londres, 26 février. — Les fonds montrent plus de confiance. Les consolidés ont monté de 1|4 à 3|8 et ont formé à 95 3|4 au comptant.

CÉRÉALES.—Liverpool, 26 février.— Les céréales à Liverpool continuent à être lourdes, avec peu de variations dans les cours.

MISSION PACIFIQUE.—Lord Cowley est parti pour Vienne avec une mission spéciale du gouvernement anglais pour user de son influence en faveur de la paix.

Suite de Nouvelles par l'Arabia.

Quelque pas de confiance dans le maintien de la paix.—Le nouveau câble atlantique. — Les steamships de Galway. — Le marché de Liverpool.

Liverpool, 26 février, à midi.— Les ventes de vendredi ont été de 7000 balles—le marché a clos avec tendance à la hausse aux cours suivants : fair Orleans 7 1|2, fair Mobile 7 1|4, fair upland 7, middling Orleans 7, middling Mobile 6 7|8, middling uplands 6 11|16. Les ventes de samedi ont été de 7000 balles à une autre hausse de 1-16 ; ce qui porte à 1|8 en plein la hausse totale.

NOUVELLES POLITIQUES.

Liverpool, 26—Les nouvelles du continent sont d'une nature plus pacifique.

La mission spéciale de lord Cowley à Vienne a un but de conciliation. Dans les différends survenus entre la France et l'Autriche.

Vendredi, un des ministres de la couronne a annoncé au Parlement qu'il y avait lieu d'espérer que les gouvernements français et autrichien ordonneraient sous peu le leurs troupes de se retirer des Etats du Pape, et que ce sera une des principales causes du différend qu'on aura vaincue.

Dans l'autre rapports de même nature ayant été faits au Parlement, il en est résulté de grandes espérances sur le maintien de la paix, malgré les préparatifs guerriers qui se cessent de régner sur le continent.

La Bourse de Paris, sous l'influence de rapports favorables, a éprouvé une hausse d'un franc. Mais les fonds de cours sont retombés au point où ils étaient.

La compagnie du nouveau télégraphe atlantique a tenu plusieurs assemblées. Le gouvernement offre une garantie de 8 pour cent sur un capital de 600,000 livres.

Le gouvernement a offert un subside à la ligne de steamers de Galway.

Lord Lyons, le nouveau ministre britannique auprès du gouvernement des Etats-Unis, partira pour New-York le 22.

Suite des nouvelles par l'Arabia.

La France se préparant pour une campagne—Ordre du ministre de la guerre—L'Autriche en disposition de se défendre — La Hanovre soutenant l'Autriche—Mouvements dans le Piémont—Emprunt russe—Nouvelle hausse sur les cotons.

PREPARATIFS EN FRANCE.

Liverpool, 26 février—On rapporte que les commandants militaires ont été notifiés d'avoir à se préparer à entrer en campagne, et que ces ordres ont été donnés par l'empereur lui-même, en chef de l'armée.

Une circulaire a été expédiée du ministère de la guerre, portant que les troupes seient exercées aux marches forcées et à bivouaquer toutes les nuits.

Tous les chirurgiens ont reçu l'ordre de joindre leurs corps respectifs.

Une grande quantité de charpie a été envoyée à Lyon.

Le Pays et Gênes disent que le gouvernement français a affrété sept navires de transport qui doivent se tenir prêts pour un service inconnu à Gênes.

A la nouvelle du départ de lord Cowley pour Vienne, la Bourse de Paris a haussé son cours de 2 1|2 pour cent.

PREPARATIFS EN AUTRICHE.

Le correspondant du *Times* de Londres dit que le pouvoir central d'Autriche, le comte Buol, est toujours d'opinion que la paix sera maintenue; mais l'empereur pensant le contraire, se prépare à faire une vigoureuse défense dans les Etats italiens qui sont sous sa domination.

POSITION DU HANOVRE.

La seconde Chambre des Députés du Hanovre a passé à l'unanimité une résolution portant qu'au besoin le gouvernement aidera à repousser toute attaque sur l'Autriche ou les Etats de l'Allemagne.

VISITE DE NAPOLEON EN SARDAIGNE.

On rapporte que l'empereur Napoléon se dispose à se rendre en Sardaigne pour avoir une entrevue avec le roi sur l'état des affaires en Italie.

PIEMONT.

Les volontaires du Piémont ont reçu l'ordre de se retirer des frontières de Modène pour se concentrer dans l'intérieur de la province.

Trois autres forts doivent être construits à Venise dans l'espace de six semaines; 5000 travailleurs y sont employés.

La fermentation ne fait qu'accroître à Milan.

MOUVEMENT EN TURQUIE.

Un renfort de troupes a été envoyé par la Turquie sur les bords du Danube.

Ce gouvernement armait six frégates et nombre de bâtiments de transport. Ces dispositions sont prises dans l'éventualité d'une guerre, et l'opinion se dirigeait sur les ports russes de l'Adriatique.

RUSSIE—Le gouvernement négocie avec les Rothschild un emprunt de cinq millions de livres sterling.

ANGLETERRE—Le parlement ne s'occupait que de la question de guerre. Le ministère manifeste sa confiance dans le maintien de la paix.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 10—Le Sénat a adopté une résolution pour ajourner au 17 de ce mois, à midi.

M. Hyams a présenté un bill autorisant les recorders de la Nouvelle-Orléans à recevoir des cautionnements.

M. St-Paul—Bill pour prohiber la vente des billets de loterie.

Le Sénat a adopté un bill concernant les appels des cours de justice à la Nouvelle-Orléans.

La Chambre a adopté le bill sur les pilotes.

Le bill exemptant de taxes les bonds consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, a été adopté.

Le bill sur le taux d'intérêt a été rejeté par la voie prépondérante du speaker.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

Washington, 10 mars.—Le président en ne signant pas le bill relatif aux travaux de l'embouchure du Mississipi a fait savoir à un représentant de la Louisiane qu'il ne signait pas en raison d'objections constitutionnelles, et de ses pouvoirs discrétionnaires.

MARCHE DE NEW-YORK.

10 mars—Le marché au coton s'est clos à une hausse. Les ventes de ce jour se sont élevées à 7000 balles qui ont été payées 1|4 de cent en plus. Les cotons middling Uplands étaient à la fermeture à 12 1|4 et 12 3|8. Cette hausse a été produite par les nouvelles de l'Arabia.

Le mais a une tendance à la hausse de 14,500 boisseaux ; le mélangé 86 à 88.—Porc ferme à 17 37 et 18 1|2. Le sucre maintenu à 6 3|4 et 7 1|4.

LOUISVILLE, 10 mars—La rivière lui baisse, 4 pieds 6 pouces d'eau aux chutes et 8 pieds 6 pouces dans le chenal.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.— John Doyle, accusé de larcin, a été acquitté à la demande de l'avocat de la défense.

John Pritchard, qui s'était d'abord déclaré innocent, s'est reconnu coupable d'assaut avec intention de tuer. Il a été mis en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

L'avocat de district a fait fixer à une autre époque les accusations contre William Raoulelle et Patrick Ledry, accusés d'assaut et batterie; George Frank, James Gallagher et Bob Gallagher, accusés d'assaut à main armée.

Le jury a prononcé l'acquittement de A. K. Prats, accusé d'assaut à main armée.

Robert M. Hiller a été déclaré coupable d'assaut.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier matin, à trois heures, au Crescent City mills, No 3, rue Fulton.

INCENDIE—Un feu a éclaté hier soir à 10 heures, dans une maison en briques à trois étages, rue Lafayette, entre Tchoupitoulas et Camp, occupée par C. Borman & Clark, comme tonnellerie. Tout l'édifice a été consumé.

EXECUTIONS.—Vendredi de la semaine prochaine, les individus ci-après subiront la peine de la strangulation. Peter Smith, Pourtriot; Jos. Lindsay, Mesure de la Troisième Douane; Heinrich Haas, meurtre de sa femme dans le Troisième District.

Les mêmes jours, il recorder Summers a condamné Peter Dreebach à six piastres d'amende pour avoir vendu un serpent à sonnettes sur Jacob Rudolph.

John Kennedy, accusé d'avoir fait tuer par Thomas Pilkinston, le 12 du mois dernier, a été acquitté, le recorder s'étant fâché contre de cette affaire dont le coroner est à la Première Cour de District.

Catharine Mc Glynn se plaint d'avoir été sérieusement insultée par Bridget Bérard.

Miss O'Neely a été arrêtée à la demande de Patrick Sullivan qui l'accuse de l'avoir insulté dans lui a employé de sa pour d'un ton ricanant contre l'un des pensionnaires.

M. Sullivan a dû acquitter une amende de vingt-cinq piastres, et Miss O'Neely, pour avoir violé les ordonnances de la ville, a tendant un quart de corde pour une une demi corde de bois.

Léopold Neigle et John Spring, dix pistres chacun pour avoir troublé la paix et assailli l'hier Jean Emile.

Chas Hopp, cinq piastres parce qu'il a retiré un affidavit d'assaut et batterie contre P. Schmutzermayer.

Peter Heft accuse Frederick Yante d'assaut et batterie.—Cautionnement de $300.

Mme Murphy dont la demande en divorce est actuellement devant la Sixième Cour de District, accuse son mari, John Murphy, d'être venu, accompagné d'un inconnu, au domicile assigné par le tribunal, d'avoir essayé d'entrer dans la maison en brisant les portes et les fenêtres, dans le but de battre la plaignante.—Murphy a fourni caution en attendant l'interrogatoire.

LE CHEF DE POLICE EN PRISON.—M. Thos E. Adams, chef de la police, a comparu hier devant le recorder Wiltz sous prévention d'avoir manqué de respect à la Cour, en mettant en liberté, sans l'autorisation du magistrat, trois jeunes gens qui avaient été arrêtés pour bris de prix.—La police avait arrêté les accusés à onze heures du soir, et M. Adams les avait fait relâcher après leur avoir fait promettre qu'ils se présenteraient devant le recorder le lendmain matin.—Le tribunal a condamné le chef de police à vingt-quatre heures de prison.

ENQUETE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de David Gourd mort, mercredi soir, sur le bateau *Bluff City*. Les preuves établissent que Gourd fut poignardé, il y a six semaines, à Fibyd, paroisse de Carroll, Lne., par un nommé Kennedy.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, première représentation de Mlle PICCOLOMINI la *Traviata* Samedi la *Reine de Chypre*, chantée par Mlle Bourgeois, MM. Delagrave, Taste, etc.

Dimanche, au bénéfice de M. DEVELLE, *le Luxe*, comédie en 4 actes, l'*Accoucheur de Double*, en 1 acte, et un intermède musical par Mlle Cordier, MM. Delagrave, Beauce, Lucien Bourgeois. Annoncons une représentation au bénéfice de M. Davenie, c'est demander au public d'accomplir un acte de justice en faveur d'un artiste dans toute l'acception du mot. Comme décorateur, M. Davenie a fait ses preuves; il a doté le théâtre de très belles toiles qui ont été vivement applaudies et qui ont ajouté à la splendeur et à l'élégance des mises en scène des plus grands ouvrages. Nous citerons les plus récentes : les *Dragons de Villars* et la *Fiancée*. Le public, en se rendant dimanche au théâtre, donnera à un gaiant homme, qui lui mérite à tous égards, les témoignages de sa sympathie et de son intérêt.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE REUNIES.—Les journaux anglais publient quelques détails sur un projet de M. Charles Boyd qui consistrait à réunir la France et l'Angleterre par un gigantesque pont tubulaire entre Douvres et le Cap Grinez, les points les plus rapprochés des deux côtés. Afin de ménager le passage des bâtiments, le pont reposerait d'un côté sur les hauteurs de Douvres et de l'autre sur celles du cap Grinez, les pyramides ayant sur celle-ci l'avantage d'une élévation de 153 pieds. Le pont serait supporté par 190 tours distantes l'une de l'autre de 500 pieds, chacune munie d'un phare pour éclairer les navires la nuit et d'une cloche pour les cas de brouillards. La plus grande profondeur du canal dans la direction dont il s'agit est de 180 pieds. Le pont aurait deux voies de fer au moins, et on estime que le trajet pourrait être accompli en 20 minutes. Les tours auraient 100 pieds de diamètre, 200 pieds de hauteur et reposeraient sur des bases colossales. Le coût du pont est évalué à 30 millions de livres sterling et paraît présenter plus de chances de succès que le tunnel de M. Gamond qui ne couterait que 4 millions de livres.

DRAME CONJUGAL A WASHINGTON.—Les détails suivants ont été publiés par le New-York sur cet événement que nous avons rapporté sommairement, d'après nos dépêches :

Il y a longtemps, il le *Courrier des Etats-Unis*, qu'un événement n'avait produit une émotion comparable à celle qui s'accueilli la nouvelle de meurtre de M. Philip Barton Key, attorney fédéral du district de Columbie, par M. Daniel E. Sickles, représentant de New-York au Congrès. Pour envisager ce crime apparent sous son véritable jour, il importe de connaître en détail le douloureux historique qui s'y rattache.

M. Barton Key avait épousé, il y a environ six ans, Mlle Bagliolli, fille d'un professeur de musique hautement estimé à Washington, et dont la beauté avait précédé une inclination mutuelle, paraissait devoir assurer au jeune couple un bonheur sans nuage. Convenance d'âge, conformité de goûts, affection sincère de part et d'autre, tout s'y trouvait réuni à un rare degré. La rapide fortune politique de M. Sickles était venue ajouter une nouvelle prédilection, les liens de mariage durable félicité. Une heure d'entraînement funeste et irréparable devait tout détruire sans laisser de trace que dans le chapitre à l'histoire des fragilités humaines.

Marié à 18 ans, Mlle Sickles avait la gaîté et l'innocence de son âge. Avec cette confiance que donne la véritable tendresse, son mari lui laissait pleine et entière liberté. Allait-il de temps en temps devants de plaisir, prenait-il part des triomphes de salon qu'elle remportait partout où elle se produisait, n'en rapportait-il elle seule du bonheur de son foyer ? Mais, au bout de ces mille petites médisances qui s'élèvent fatalement autour d'une femme, jeune, belle, entourée de hommages, Mme Sickles, Barton Key, pour être plus empressées, plus assidues que d'autres, n'en avaient point pour dépasser les bornes d'une cour permise par les usages du monde, et il avait reposait comme autant de calomnies les interprétations malveillantes auxquelles ces empressements avait donné lieu, lorsque, vendredi dernier, une lettre anonyme vint tout à-coup détruire sa confiance sécurité. Dans cette lettre, on lui signalait une maison de la 15ème rue, louée en secret par M. Key, et où il se rencontrait plusieurs fois par semaine avec Mme Sickles. Accompagné d'un ami, il se rendit sur-le-champ à la maison désignée, que gardait une femme de couleur, et obtint de celle-ci la confirmation des faits dénoncés qu'on lui avait donnés. Une personne fut alors postée par lui dans le voisinage, afin de surprendre les coupables en flagrant délit; mais l'attente et la poignante anxiété qui en résultait ne pouvait aller longtemps à cette nature énergique et véhémiente. Samedi soir, il se résolut à interroger directement sa femme et, après quelques dénégations, obtint d'elle l'aveu complet de son faute. Elle reconnut que sa conduite était criminelle avec M. Key remontaient au mois d'avril de l'année dernière et s'étaient continuées depuis lors.

M. Sickles est assez d'empire sur lui-même pour rester calme devant cette révélation. Il se borna à apprendre à sa coupable deux demeurant dans la maison et à exiger que sa femme fît devant elles une confession pleine et entière. Cette pénible scène terminée, il lui redemanda sa bague de mariage et lui enjoignit d'écrire à sa mère de venir la chercher, ce qu'elle fit pourtant.

On doit comprendre dans quel état M. Sickles passa la nuit suivante. Pour lui, ce n'était pas seulement son honneur outragé ; c'était son bonheur à jamais détruit. Les sentiments qui dévoraient son âme durent éclater de qu'il lut seul, avec d'autant plus de violence qu'il avait d'abord maîtrisé l'expression. Dimanche matin arriva ; il était près d'une fenêtre avec son ami M. Butterworth, lorsqu'il vit passer devant la maison M. Key, un mouchoir à la main. Les avenues de la maison étaient gardées par d'autres amis qui l'attente et la poignante anxiété qui en résultait ne pouvait aller longtemps à cette nature énergique et véhémiente. Samedi soir, il se résolut à interroger directement sa femme et, après quelques dénégations, obtint d'elle l'aveu complet de son faute. Elle reconnut que ses relations criminelles avec M. Key remontaient au mois d'avril de l'année dernière et s'étaient continuées depuis lors.

M. Sickles est assez d'empire sur lui-même pour rester calme devant cette révélation. Il se borna à apprendre à sa coupable deux demeurant dans la maison et à exiger que sa femme fît devant elles une confession pleine et entière. Cette pénible scène terminée, il lui redemanda sa bague de mariage et lui enjoignit d'écrire à sa mère de venir la chercher, ce qu'elle fit pourtant.

On doit comprendre dans quel état M. Sickles passa la nuit suivante. Pour lui, ce n'était pas seulement son honneur outragé ; c'était son bonheur à jamais détruit. Les sentiments qui dévoraient son âme durent éclater de qu'il lut seul, avec d'autant plus de violence qu'il avait d'abord maîtrisé l'expression. Dimanche matin arriva ; il était près d'une fenêtre avec son ami M. Butterworth, lorsqu'il vit passer devant la maison M. Key, un mouchoir à la main. Les avenues de la maison étaient gardées par d'autres amis qui devaient donner à M. Key le signal des rendez-vous. A cette vue, ses ressentiments lui firent oublier toutes les résolutions de modération qu'il avait pu prendre. "Priant M. Butterworth de rejoindre M. Key, et de l'arrêter un instant, il s'arme à la hâte, descend dans la rue et rencontre les deux interlocuteurs à quelques pas de chez lui.

La scène fut courte. "Vous avez déshonoré mon lit et ma famille, dit M. Sickles ; "prenez-le, je vous tuer." Et presque en même temps, il fait feu. Egratigné seulement par cette première balle, M. Key se jette sur son adversaire, en s'écriant : "Ne me tuez pas". Mais le mari outragé n'écoute rien ; il s'avance, fait feu de nouveau et atteint M. Key de trois balles dont une lui pénètre le cœur. Le malheureux tombe pour ne plus se relever.

Cette sommaire et terrible vengeance achevée, M. Sickles prend le bras du M. Butterworth et va se constituer prisonnier.

Quant à M. Barton Key, il ne se signait pas en raison d'objections constitutionnelles, et de ses pouvoirs discrétionnaires.

MARCHE DE NEW-YORK.

10 mars—Le marché au coton s'est clos à une hausse. Les ventes de ce jour se sont élevées à 7000 balles qui ont été payées 1|4 de cent en plus. Les cotons middling Uplands étaient à la fermeture à 12 1|4 et 12 3|8. Cette hausse a été produite par les nouvelles de l'Arabia.

Le mais a une tendance à la hausse de 14,500 boisseaux ; le mélangé 86 à 88.—Porc ferme à 17 37 et 18 1|2. Le sucre maintenu à 6 3|4 et 7 1|4.

LOUISVILLE, 10 mars—La rivière lui baisse, 4 pieds 6 pouces d'eau aux chutes et 8 pieds 6 pouces dans le chenal.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR.— John Doyle, accusé de larcin, a été acquitté à la demande de l'avocat de la défense.

John Pritchard, qui s'était d'abord déclaré innocent, s'est reconnu coupable d'assaut avec intention de tuer. Il a été mis en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

L'avocat de district a fait fixer à une autre époque les accusations contre William Raoulelle et Patrick Ledry, accusés d'assaut et batterie; George Frank, James Gallagher et Bob Gallagher, accusés d'assaut à main armée.

Le jury a prononcé l'acquittement de A. K. Prats, accusé d'assaut à main armée.

Robert M. Hiller a été déclaré coupable d'assaut.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier matin, à trois heures, au Crescent City mills, No 3, rue Fulton.

INCENDIE—Un feu a éclaté hier soir à 10 heures, dans une maison en briques à trois étages, rue Lafayette, entre Tchoupitoulas et Camp, occupée par C. Borman & Clark, comme tonnellerie. Tout l'édifice a été consumé.

EXECUTIONS.—Vendredi de la semaine prochaine, les individus ci-après subiront la peine de la strangulation. Peter Smith, Pourtriot; Jos. Lindsay, Mesure de la Troisième Douane; Heinrich Haas, meurtre de sa femme dans le Troisième District.

Les mêmes jours, il recorder Summers a condamné Peter Dreebach à six piastres d'amende pour avoir vendu un serpent à sonnettes sur Jacob Rudolph.

John Kennedy, accusé d'avoir fait tuer par Thomas Pilkinston, le 12 du mois dernier, a été acquitté, le recorder s'étant fâché contre de cette affaire dont le coroner est à la Première Cour de District.

Catharine Mc Glynn se plaint d'avoir été sérieusement insultée par Bridget Bérard.

Miss O'Neely a été arrêtée à la demande de Patrick Sullivan qui l'accuse de l'avoir insulté dans lui a employé de sa pour d'un ton ricanant contre l'un des pensionnaires.

M. Sullivan a dû acquitter une amende de vingt-cinq piastres, et Miss O'Neely, pour avoir violé les ordonnances de la ville, a tendant un quart de corde pour une une demi corde de bois.

Léopold Neigle et John Spring, dix pistres

FEUILLETON.

LES MARIAGES DE PARIS.

TRENTE ET QUARANTE.

V.—Suite.

LES AFFICHES.

Meo, en sa qualité d'italien, trouvait tout simple de traiter les affaires de cœur dans une maison de prière. Emma, plus chiffonnée de beaucoup, cédait en résistant. Tantôt se reprochant la légèreté impie de sa conduite, elle s'enfermait dans son livre et priait avec une ardeur telle qu'elle en fût bientôt n'entendait plus d'autre bruit que le murmure de ses lèvres ; tantôt elle se laissait aller au plaisir d'écouter le langage poétique qui lui était adressé. Mais, si Meo s'arrêtait comme une enfant devant ses spectacles du jour : sous quel prétexte le capitaine lui aurait-il refusé de faire quelque chose pour elle ?

La première affiche disait :

Comédie-Française.

Mlle Rachel, 20 mai 1858.

Les comédiens ordinaires de l'Empereur donneront : Gabrielle.

Ensuite, le grand mouvement : *Ma jolie*, et enfin le continuait du même train jusqu'au théâtre Beaumarchais.

Cette petite station au bout de la rue n'était pas négligeable à M. Hitterlin. Lui aussi jetait son coup d'œil sur les affiches, le coup d'œil de l'aigle; et il savait toujours tirer de sa lecture quelque moralité profitable à l'éducation d'Emma. Il lui montrait que les auteurs sont récidives, que les pièces les mieux rengrenes pour attirer le public au théâtre ; il lui prêchait le mépris de la comédie et lui assurait que la nation française n'en veut plus. "Tu es bien heureuse, lui disait-il, de ne connaître ces bêtises là que par l'affiche. "A quoi bon perdre ton temps à *Gabrielle* ? C'est scandaleux. *Le Fruit défendu* ! C'est immoral. *La Jeu fait peur* ? Qu'a fait pitié. *Les Jeunes gens* ? Ils sont ce qu'ils peut y avoir de dedans ? des histoires sans queue ni tête et des indécences, problématiques. Les vaudevilles qui traînent dans cette partie la ne sont pas meilleurs pour vous. Tenez, Vienne ! "Emma, qui avait fini sa lecture, appuyait le bout poudreux de son ombrelle au bout de leur vis-à-vis. Quand, cette fois, Vienne empreinte apprenait à Meo que le billet était déchiffré. Le capitaine aurait éclaté dans sa joie qu'il avait pu deviner qu'une fille si bien gardée correspondait avec un amant, sous ses yeux.

Vers la fin du mois de juin, Emma s'était si bien laissé prendre qu'elle ne vivait plus que pour Meo. Toutes ses pensées allaient au même but, tous les battements de son cœur se rapprochaient de celui de son brillant Italien était devenu pour elle une sorte de dieu. Elle ne savait ni sa naissance, ni son état, ni sa fortune, mais elle n'adorait bien que ce que l'on connaît peu. Si Meo avait été un de ces amoureux positifs qui pensent que l'argent est le premier mobile de l'amour, il aurait pas plus réussi que les femmes de la mythologie ne résistaient à Jupiter. Mais l'honnête gardien ne songeait pas plus à lui serrer la main qu'à lui en serrer d'empêcher une belle rose ou d'écraser entre les doigts la fleur ambrée d'un magnolia. Ainsi, cette liaison clandestine ne pouvait pas demeurer plus pure et idéale. Le hasard et la sympathie avaient marié deux cœurs, mais c'était comme une de ces unions que le monde bénit, et qu'il conclut autrefois entre deux enfants couronnés.

Cependant la grosse Agathe, avec son bon sens rustique, avait vu plus clair que le temps : "Tout ça est bel et bon, mais où allez-vous ? Il faudra vous marier à la fin, et monsieur n'y connaît pas plus que moi."

—Pourquoi ? répondait Meo. Il ne me connaît pas. J'ai envie de rentrer avec vous et de lui demander son consentement. S'il me refuse, je serai bien malheureux.

Emma poussait les hauts cris et l'affaire en restait là.

Un matin, Meo dit aux femmes : "J'ai mon idée. Nous entrerons ensemble à l'église, nous aborderons un prêtre, je lui dirai : Voici ma femme ! vous ajouterez : Voici mon mari ! Et il nous bénira. Il faut bien qu'il n'est une chose qui se fait en Italie." Emma ne dit pas non ; mais Agathe assura qu'un tel mariage ne serait pas valable en France.

Un autre jour Agathe apprit aux deux amants qu'ils étaient riches. Elle avait supputé les revenus de M. Hitterlin. Sa pension seule de Sullivan, son héritage rapportait 2,000 francs par année; la mère d'Emma avait eu en dot les 1,300 francs de rente non inscrits et qui pouvaient servir à payer les capitaine; enfin on économisait plus de 2,000 francs par an depuis 1848.

"Qu'importe ? dit Meo. Je n'ai pas besoin d'argent.

—Vous en avez donc ? répliqua la servante.

—Non, mais je n'en ai pas besoin.

—En effet, ajouta la jeune fille. Pourquoi faire, de l'argent ? Je n'en ai jamais eu, et je n'ai jamais manqué de rien.

Meo se mit à étudier non loin, lui qui en avait deux dans son cabinet littéraire. Le lendemain il démontra qu'Emma pouvait se marier sans l'aveu de M. Hitterlin, mais à l'âge de vingt et un ans, après trois notes respectueuses à la famille. Le jour long, Emma voulut approfondir la même question, et elle compulsa de ces petites mains le code de son père. Elle comprit que pour se marier sans le consentement du capitaine pour deux ans et quelques mois.

Cette perspective lui inspira une résolution héroïque. Sans prévenir personne de son dessein elle demanda gravement une audience au maître de ses destinées, et elle lui dit d'un petit ton résolu :

"Mon cher père, je suis amoureuse.....

—C'est de propre ! ragit le capitaine. Qui est-ce qui t'a pervertie.....?

—Je suis amoureuse d'un jeune homme que vous aimeriez quand vous l